

Pau, le 19 juin 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Projet STEP : la poursuite du dialogue après la concertation

**Le maître d'ouvrage du projet STEP, poursuit volontairement sa démarche de dialogue territorial à l'issue de la concertation publique qui s'est déroulée du 21 novembre au 23 janvier 2018 sous l'égide de la Commission nationale du débat public.**

Teréga, premier opérateur français d'infrastructures gazières indépendant, respecte les recommandations des garants de la concertation publique en organisant des ateliers thématiques qui abordent les principaux thèmes soulevés avec les acteurs locaux.

Lors de la concertation, trois thématiques ont été identifiées : la traversée du massif des Albères, l'Eau (dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales) et celle sur les incendies (dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales).

5 ateliers de coordination ont déjà eu lieu du 22 au 25 mai avec les organismes et experts locaux tels que les représentants des territoires concernés, les chambres d'agriculture, les syndicats mixtes des bassins versants, le SDIS, les Directions départementales des territoires et de la mer...

Ces premiers ateliers ont permis de valider et compléter le cas échéant la liste des interlocuteurs et d'identifier plus précisément les sujets à traiter. Un programme de travail a également été défini pour les prochaines réunions.

Les éléments partagés avec le SDIS (Service Départementale d'Incendie et de Secours) et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) sur la thématique Incendie permettront de déterminer les opportunités entre le futur tracé de la canalisation et les aménagements déjà existants de protection contre l'incendie.

Les premiers échanges autour de la thématique de l'Eau ont permis de montrer l'absence d'incidence sur les nappes «profondes». Teréga portera une attention particulière sur les nappes d'accompagnement des cours d'eau, les éventuelles nappes perchées, et les zones humides associées aux cours d'eau.

La sécurité, les espaces naturels, les terres agricoles, le cadre paysager et l'environnement sont des thèmes d'attentions permanentes de Teréga. Ces enjeux sont les fils rouges des ateliers, et sont abordés très précisément avec les autorités et les partenaires compétents des deux départements. Teréga intègre très en amont des projets ces thèmes, avec la méthodologie d'évitement, de réduction et de compensation.

Pour rappel, la concertation a permis de retenir le fuseau EST comme étant celui qui présente le plus d'opportunités pour les territoires. C'est sur la base de ce dernier que la suite des études se poursuit.

Le planning des ateliers :

- de coordination : mai 2018
- spécifiques, et de collecte de données : de mai à septembre 2018
- premières restitutions : fin septembre 2018

Les comptes rendus de ces cinq premières rencontres sont disponibles sur le site :  
<https://www.step.terega.fr/> (rubrique post-concertation)

## À propos de Teréga

---

L'entreprise implantée historiquement dans la région sud-ouest, dispose de plus de 5055 km de canalisations et 2 stockages souterrains représentant respectivement 16 % du réseau de transport de gaz français et 24.5 % des capacités de stockage nationales.

Elle réalise, en 2017, un chiffre d'affaires de 471 M€ et compte plus de 590 collaborateurs.

Répondant à ses obligations de service public, Teréga assure l'acheminement du gaz naturel à destination de plus de 400 postes de livraison, dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de fiabilité.

### Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST  
celine.dallest@terega.fr  
05 59 13 35 97 / 06 38 89 11 07

### Agence AUVRAY & ASSOCIES:

Candide HEIZ  
c.heiz@auvray-associes.com  
01 58 22 21 13